

Projet d'une tour multifonctionnelle pour artistes

Robert Gagnon

Number 54, 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46736ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Gagnon, R. (1992). Projet d'une tour multifonctionnelle pour artistes. *Inter*, (54), 30–31.

PROJET D'UNE TOUR MULTIFONCTIONNELLE POUR ARTISTES

Robert GAGNON

L'idée de construire une tour est née de la configuration même du site, une parcelle triangulaire au coin des côtes Samson et des Glacis. Derrière ce terrain se trouve un long bâtiment de quatre étages (dit Nazareth) occupé par un centre de convalescence pour vieillards. Étant donné que plus de la moitié des cham-

bres de cette clinique ont des fenêtres qui s'ouvrent sur le terrain à construire, il était important de ne pas obstruer la vue imprenable sur les Laurentides qu'ont les patients. De plus, l'exiguïté du site était propre à encourager son optimisation par une construction en hauteur. Ainsi en contruisant de cette façon, il était possible de réserver une partie du site pour l'aménagement d'un petit parc destiné tant aux habitants de la tour qu'à ceux de la clinique.

Le but de l'aménagement de cette langue de terre était d'amener l'animation qui fait défaut à ce secteur charnière situé entre la haute et la basse-ville. La désaffectation d'une partie de la basse-ville, près du site, au début des années 70 n'aide en rien à la valorisation de cette portion de la ville. La tour de dix étages se présente comme un parallélépipède dont la base rectangulaire mesure 15 mètres sur 10. Le rez-de-chaussée est occupé en partie par une galerie d'art multidisciplinaire. Les quatre étages suivants sont aménagés en ateliers individuels pour un ou plusieurs artistes. Les étages 6, 7, 8 et 9 sont de grands appartements et le dernier sert de salle panoramique commune pour les habitants de la tour. Le toit devient une terrasse-jardin.

L'implantation de cette construction ne vient bloquer en aucune façon le champ visuel des habitants de l'édifice Nazareth car il est placé devant le volume de service de ce bâtiment (cuisine, buanderie, etc.). La verticalité de l'objet à construire vient souligner l'horizontalité de l'édifice existant et nous permet aussi de donner une vue maximale aux futurs occupants.

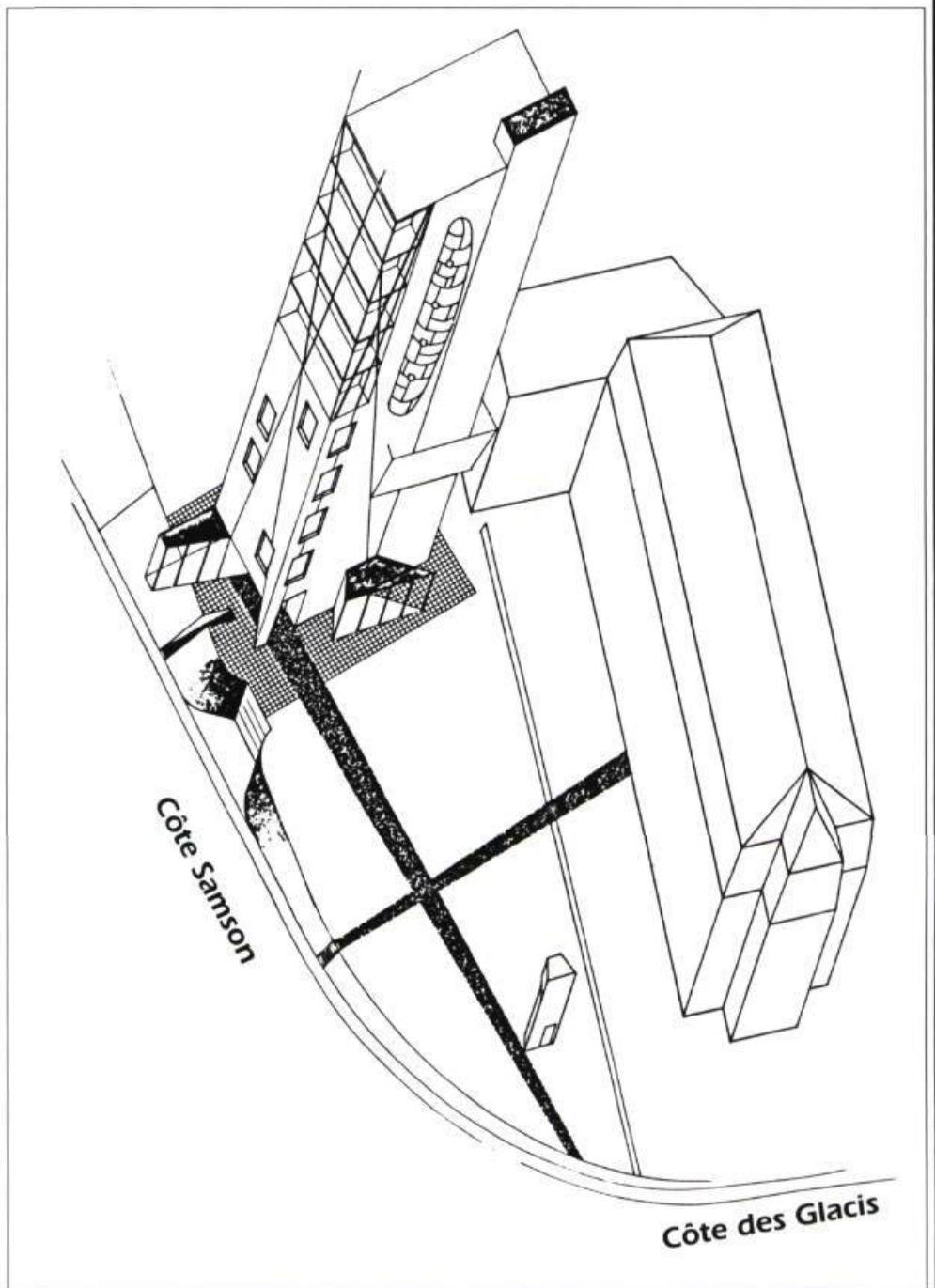
Le choix d'une structure simple, dalles et poteaux de béton, est très important pour le type d'espace que nous voulions créer et pour la flexibilité des murs rideaux aux étages des ateliers. En effet la possibilité d'une intervention par les habitants de la tour pour créer leur propre enveloppe à leur étage nous semblait une avenue des plus intéressantes à exploiter.

L'activité créatrice qui se déploie à l'intérieur de la tour peut ainsi transpirer à travers l'enveloppe et s'offrir à la vue des passants. Cette liberté d'intervention les portions de façade n'est pas sans

rappeler l'allure débraillée et tout à fait charmante des arrière-cours et des annexes des quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Saint-Malo. À partir de certaines contraintes de base (isolation, espacement des montants, ouvertures, etc.) il est possible de venir fixer à peu près n'importe quoi à l'endroit de notre choix.

Le plan des ateliers, comme celui des appartements est des plus simples. Les poteaux de béton en périphérie de la dalle dégagent celle-ci au maximum et permettent un aménagement au goût du locataire. Un ascenseur et des escaliers desservent directement l'intérieur de chaque atelier et de chaque appartement. Les cuisines des appartements sont situées à l'intérieur d'une excroissance de la dalle qui forme un volume distinct sur la façade de la tour.

L'adjonction d'un écran sur la tour (4^e étage) et l'installation d'un projecteur à la pointe ouest du terrain peut transformer celui-ci durant l'été en petit cinéma à ciel ouvert. L'aménagement d'un parc de sculptures sur des portions résiduelles de terrain est également envisageable.



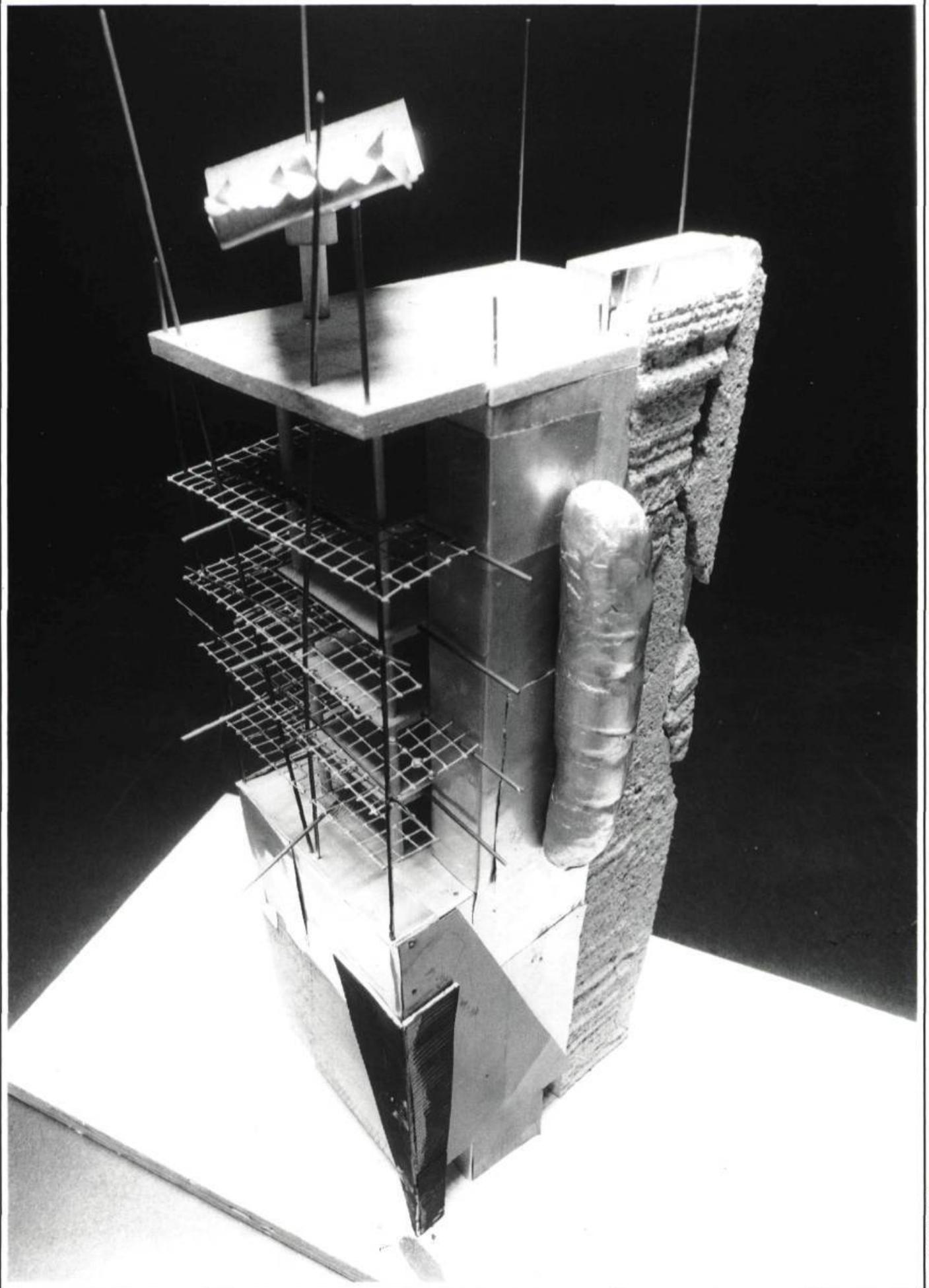


Photo : Gérard ROGER